

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE

DAIRA DE DJDIOUIA

COMMUNE DE HAMRI

CODE FISCALE 098448165141026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de hamri informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026 Paru dans deux Journaux nationaux : - **El Modjtamaa Du : 02/02/2026 Et - Le Patriote Du : 02/02/2026**

Relatif au : Extension Du Réseau D'assainissement Du Douar Ouled Beldjilali Commune de Hamri

Après ouverture des plis et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges ont donné les résultats suivants :

ENTREPRENEUR	MONTANT TTC (DA)	OFFRE TECHNIQUE	Délais	CODE FISCALE	O.B.S
EURL HIDRO WESSEM AZ	19 187 560,00 DA	47,50/60 Pts	Deux (02) Mois	001527078353198	Moins Disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité de la commune des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter De la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, et le BOMOP et la presse électronique des marchés publics .

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un Recours sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le service contractant est tenu d'inviter les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Projet, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

HAMRI LE : 19 Février 2026

Le président de l'assemblée populaire communal